

**UN ANIMATEUR / UNE ANIMATRICE
Au sein du service énergie**

Cadre d'emploi des rédacteurs / techniciens territoriaux

Contrat de projet de 2 ans

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité de la responsable énergie, vous aurez pour mission d'animer la démarche de transition écologique et énergétique en interne et externe :

MISSIONS

Animation interne :

- Sensibiliser et former les équipes à la transition écologique et à l'utilisation de la plateforme TETE,
- Définir et mettre en œuvre des outils, référentiels et procédures (achats responsables, éco-exemplarité, budget vert, gestion des ressources),
- Formaliser les process et contribuer aux bilans et évaluations du Contrat d'Objectifs Territorial.

Animation externe :

- Organiser et coordonner des actions de sensibilisation pour les administrés,
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de communication et d'événementiel,
- Développer et entretenir les partenariats avec les acteurs du territoire.

Missions occasionnelles :

- Rechercher des financements et suivre des dispositifs (AMI, appels à projets, subventions),
- Assurer la veille réglementaire, technique et financière sur la transition écologique et énergétique,
- Assurer un appui technique à la responsable de service (maîtrise de l'énergie, développement des EnR).

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Formation supérieure dans les domaines de l'environnement, énergie, développement durable, écologie,
- Connaissance des politiques publiques et réglementations en énergie et transition écologique,
- Connaissance en matière de dérèglement climatique et de transition énergétique,
- Gestion de projet et suivi (bilans, indicateurs, reporting),
- Formalisation de procédures et référentiels (achats responsables, budget vert),
- Animation et sensibilisation des publics, interne et externe,
- Maîtrise des outils bureautiques et plateformes collaboratives,
- Bases en financement de projets et veille réglementaire/technique,
- Organisation, communication, travail en réseau,
- Sens pédagogique, autonomie, adaptabilité, esprit collaboratif.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi), Comité des Œuvres Sociales, Gare SNCF et parking relais à proximité.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 28 février 2026 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sémard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr